

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 28 septembre 2015**

OBJET

**16 – CONVENTION DE PARTENARIAT ANNUELLE AVEC
CELTOMANIA**

N° 2015-09-16

NOMENCLATURE : 1/3/2

L'an deux mille quinze, le vingt-huit septembre à dix-neuf heures et trente minutes,

Le Conseil Municipal légalement convoqué le dix-huit septembre 2015, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Alain ROYER, Maire.

Présents : 27

Votants : 29

Alain ROYER, Catherine CADOU, Gil RANNOU, Frédéric CHAPEAU, Elisa DRION, Marie-Madeleine REGNIER, Mickaël MENDES, Catherine HENRY, Philippe LEBASTARD, Florence CABRESIN, Damien CLOUET, Magali LEMASSON, Thierry GICQUEL, Michel RINCE, Yvon LERAT, Catherine RENAUDEAU, Isabelle GROLLEAU, Lionel BROSSAULT, Valérie ROBERT, Gwénola LEBRETON, Chantal PERRUCHET, Aurora ROOKE, Emmanuel RENOUX, Soumaya BAHIRAEI, Alain BLANCHARD, Jean-Pierre TUAL, Joëlle CHESNAIS.

Pouvoirs : 2

Jean-Claude SALAU donne pouvoir à Alain ROYER
Martine MOREL donne pouvoir à Joëlle CHESNAIS

Nombre de membres :

en exercice.....29
présents.....27
ayant un pouvoir...2
votants.....29

Délibération

Rapporteur : Catherine HENRY

L'association Celtomania met en réseau un collectif d'organisateur (communes, communautés de communes, associations...) autour d'une programmation de manifestations culturelles ou festives ayant un lien avec la Bretagne et les pays celtes.

L'association Celtomania assure la coordination de la programmation du festival (dates et lieux) et sa promotion à l'échelle du territoire nantais (16 communes y participent en 2015).

Treillières s'inscrit, depuis plusieurs années, au sein de ce réseau afin d'offrir au public treilliérais un événement culturel dans le cadre de ce festival.

Le montant de la participation au festival Celtomania est fixé à 600 € pour les villes de moins de 25 000 habitants. Cette somme correspond en partie aux frais de promotion du festival (brochures, affiches, site internet, relations presse..) ; l'organisation étant assurée par des bénévoles.

La ville de Treillières a choisi de renouveler sa participation à la 26^{ème} édition de ce festival en mettant à l'honneur le Cheval de trait, postier breton, en créant l'événement autour de deux axes :

- une exposition photographique (du 3 au 31 octobre 2015)
- une soirée Raconteurs d'histoires le 10 octobre 2015 à la bibliothèque municipale.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité de 29 Voix pour décide :

- **D'APPROUVER** la convention de partenariat annuelle avec Celtomania ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer cette convention et tout document y afférant.

Pour extrait conforme,

Le 28 septembre 2015,

**Le Maire,
Alain ROYER**



Publié le 30/09/15

Accusé de réception en préfecture
044-214402091-20150928-2015-09-28-DE16-
DE
Date de télétransmission : 30/09/2015
Date de réception préfecture : 30/09/2015